



AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS que le 13 février 2023, à la séance ordinaire du conseil municipal, ce dernier a adopté le règlement numéro 2023-482 décrétant un emprunt de 2 400 000 \$ pour des travaux de réfection de la rue des Merles.

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 17 mars 2023.

Le règlement peut être consulté, sur demande, à l'hôtel de ville, au 2110, chemin du Tour-du-Lac, à Nominique, aux heures normales d'ouverture, ou sur le site Web de la Municipalité au www.municipalitenominique.qc.ca.

Donné le 20 mars 2023.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. St-Amour', is positioned above a horizontal line.

François St-Amour, ing.
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François St-Amour, directeur général de la Municipalité de Nominique, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Web de la Municipalité, le 20 mars 2023, entre 8 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vingtième jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-trois (20 mars 2023).

A second handwritten signature in blue ink, identical to the one above, is positioned above a horizontal line.